



Instructions de Course

SEMAINE DU SOIR

Régates du
Jeudi 5 Juillet au Samedi 7 juillet 2018

Port de Rives 74200 Thonon les Bains
organisée par la : **Société Nautique du Léman Français (SNLF)**
☎ : 33 (0)4 50 71 07 29 ✉ : snlf.thonon@wanadoo.fr



L'attention des concurrents est attirée sur la règle fondamentale 4 qui établit que : **Un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course.**

Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la législation en vigueur sur le Léman. **Canal VHF : 72 – Club : 04.50.71.07.29**

Sécurité

ATTENTION : un élargement obligatoire avant chaque départ du jeudi au samedi. Il se fera dans la grande salle du Club à partir de 19h. Le défaut d'élargement entraînera une pénalité sans instruction de 15mn.

1 Règles :

- 1.1 - les Règles de Course à la Voile (RCV) 2013-2016,
- les prescriptions de la FFVoile,
- les Instructions de course type Habitables de la FFVoile,
- le règlement de course ACVL
- les présentes annexes aux instructions de course.

1.2 Identification :

Les bateaux devront arborer dans leur pataras ou à défaut dans le hauban tribord le pavillon distinctif de classe par l'ACVL. Tout bateau qui n'est plus en course doit enlever ce pavillon distinctif.

1.3. Les certificats de jauge doivent être présentés à l'inscription ainsi que les cartes de publicités.

2. Avis aux concurrents :

Les avis aux concurrents seront affichés contre les vitres de la salle de réunion du Club-House de la SNLF.

3. Programme des courses :

Les jeudi 5 et vendredi 6 juillet 2018 départ à 19h45 et samedi 7 juillet départ à 18h00. Un retard de 30 min maximum selon les conditions de vent est possible pour les 3 jours (heure du Président du Comité de Course).

Samedi plusieurs manches peuvent être courues.

Le pavillon orange est hissé 5 minutes avant la procédure de départ + signale sonore.

4. Zone de course :

Les parcours seront situés au large de la plage de Ripaille, de Montjoux et du Port de Thonon.

5. Parcours : Voir schéma en fin d'IC.

6. Définition des marques de parcours :

Bouées cylindriques oranges

Bouée 2 (faisant office de bouée de départ, bouée sous le vent et de bouée d'arrivée) devant l'entrée EST du port de THONON

Bouée 1 : Bouée au vent placée selon les airs.

7. PAVILLONS DE CLASSE

TCFX : pavillon Surprise,

TCF1, TCF2, TCF3, TCF4 : pavillon SNLF

8. Départ :

8.1 Le départ de la course sera donné en application de la règle 26 des RCV

<i>Temps</i>	<i>Signaux</i>	<i>Signification</i>
5'	Pavillon SNLF et SURPRISE avec un signal sonore	Avertissement
4'	Pavillon P (ou Noir ou I,Z,U), avec un signal sonore	Préparatoire
1'	Amenée du pavillon P (ou Noir ou I, Z U), avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
0'	Amenée du pavillon SNLF et SURPRISE avec un signal sonore	Départ

Les temps seront décomptés à partir **des signaux visuels**.

L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.

8.2. Rappels individuels :

Pavillon X + 1 coup sonore.

En cas de non rachat de la faute : **15 mn. de pénalité**.

8.3. Les extrémités de la ligne de départ sont matérialisées par le mât le plus arrière du bateau Comité de Course et la bouée « 2 ».

9.4. Tout bateau qui n'aura pas pris le départ 15 minutes après le signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A.4.

10. Arrivée

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le mât le plus arrière du bateau Comité de Course arborant le pavillon d'arrivée (bleu) et la bouée « 2 ».

11. Pénalités :

Applications de la pénalité de rotation de 360° (Modification de la Règle 44.2 des RCV).

12. Temps limite :

L'heure limite pour franchir la ligne d'arrivée est fixée à 22 heures

13. Réclamations :

13.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course.

13.2 Les réclamations doivent être déposées par écrit au plus tard 20 minutes après l'arrivée du bateau réclamant au secrétariat du Club House de la SNLF. Elles seront instruites sur demande du président du jury.

13.3. Emplacement du comité de réclamation : Bureau du Club.

14. Classement :

a) Temps compensé général.

b) En temps réel pour TCFX et scratch.

c) En temps compensé pour les autres classes TCF1, TCF2, TCF3, TCF4.

d) A partir de cinq bateaux de la même série : un classement en temps réel.

c) Le décompte de points se fera selon le décompte de points à minima.

e) Les 3 meilleures manches seront prises en compte pour le total des points de la semaine du soir.

ANNEXE A « ZONE DE COURSE »



ANNEXE B : « PARCOURS »

« PARCOURS BANANE ».

L'orientation du parcours choisi par le Comité de Course, sera indiqué sur le tableau noir présent sur le bateau Comité et annoncé par la radio VHF sur le canal 72.

Nombre de tours prévus :

- Toutes classes : 2 tours (Départ, n°1 - n°2 - n°1 - n°2 - Arrivée)

Une **réduction de parcours** sera possible au passage d'une bouée de parcours.

